



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/13

Reçu en Préfecture le : 30/04/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 avril 2013
D-2013/204

Aujourd'hui 29 avril 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Mariette LABORDE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES, Monsieur Patrick PAPADATO

Equipement en tableaux numériques interactifs des écoles privées sous contrat d'association. Autorisation. Décision.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2010, la Ville de Bordeaux a lancé dans le cadre du projet "Bordeaux, cité digitale" en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde (DSDEN) l'équipement de **tableaux numériques interactifs (TNI)** avec pour objectif de favoriser l'accès de tous les enseignants et élèves bordelais aux ressources numériques, en particulier à Internet et à leur usage pertinent en classe.

Visant à encourager l'usage des nouvelles technologies, des appels à projets auprès des enseignants des écoles publiques ont été lancés afin de permettre d'équiper à l'horizon 2013 toutes les salles de classes élémentaires volontaires. 300 TNI ont ainsi été déployés et le déploiement va se poursuivre sur le courant de l'année 2013 (un bilan est joint en annexe).

Parallèlement, les établissements d'enseignement privé du premier degré sous contrat d'association ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique qui répond à la volonté du Ministère de l'Education Nationale de développer l'usage du numérique à l'école primaire. A ce jour, 65 TNI ont été subventionnés par la Ville de Bordeaux depuis 2011.

Dans les mêmes conditions que les écoles publiques, les équipes pédagogiques ont répondu au troisième appel à projets proposé à l'ensemble des enseignants bordelais. Les dossiers présentés ont fait l'objet d'une validation conjointe par la Direction diocésaine, la Mairie de Bordeaux et les services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde.

Les projets des écoles suivantes ont donc été retenus : Albert Le Grand, Assomption, Saint Jean de Tivoli, Saint Louis, Bon Pasteur, Le Mirail, Notre Dame, Saint Ferdinand, Saint Gabriel, Saint Genès, Saint Seurin, Sainte Marie de Grand Lebrun, Sainte Marie de Bastide, Sainte Monique, Sainte Thérèse et Sévigné, ce qui représente pour l'année 2013 une subvention d'équipement de 115 720 euros correspondant au déploiement de 44 tableaux numériques interactifs.

En conséquence, afin d'accompagner ces établissements dans leur équipement en matériel, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

-Consentir à une subvention d'équipement aux établissements d'enseignement privé sous contrat d'association à hauteur de 2630 euros par TNI, ce qui correspond au coût moyen d'un TNI installé dans les écoles publiques (tableau + poste de travail + visualisateur) soit une dépense totale de 115 720€.

-Procéder au versement de cette subvention sur les comptes bancaires de l'Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique qui procède à l'achat groupé de ces équipements.

Cette somme sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours sur l'opération P0660003 CDR DOI (28) Fonction 213 compte 2183, E-Education-tableaux numériques

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 avril 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET

ANNEXE

Bilan des tableaux numériques interactifs au sein des écoles

Depuis 2010, la mairie a lancé en partenariat avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde (DSDEN) et la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), un vaste programme de déploiement des TNI dans les salles de classe des écoles élémentaires publiques et privées sous contrat.

Cette opération repose, pour tous les établissements, sur des appels à projets auprès des enseignants. La validation de ces projets pédagogiques et la sélection des classes est effectuée conjointement pour les écoles publiques par l'Education nationale et la mairie, et pour les écoles privées par l'Education nationale, la direction de l'enseignement catholique et la mairie.

Cette initiative s'inscrit dans le projet "Cité Digitale" qui a pour objectif de favoriser l'accès de tous les enseignants et élèves bordelais aux ressources numériques, en particulier à Internet et à leur usage pertinent en classe.

A - Les écoles publiques

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, 119 TNI ont été déployés dans 27 écoles qui ont vu leur projet pédagogique accepté.

En décembre 2011, à la suite d'un deuxième appel à projet, **183 TNI au total étaient installés dans 44 écoles élémentaires.**

En décembre 2012, **297 TNI au total étaient installés dans 44 écoles élémentaires.**

En 2013, 44 nouveaux TNI seront installés avant la fin de l'année scolaire. **341 classes seront donc équipées de TNI d'ici 2013.**

29 classes resteront à équiper pour lesquelles les enseignants n'ont pas à ce jour déposé de candidature malgré l'information et l'accompagnement menés par les conseillers pédagogiques de l'Education nationale.

En accord avec la DSDEN33 et la Ville, un ultime appel à projet sera lancé ce mois-ci pour une étude en juin et un déploiement sur la fin d'année 2013 et le premier semestre 2014.

Un plan d'équipement en poste informatique des écoles maternelles intégrant notamment l'installation de TNI dans les classes de grande section de maternelle fait l'objet actuellement d'une étude conjointe entre les services de la Ville et la DSDEN33. Sauf pour l'expérimentation, aucun financement n'est prévu pour ce déploiement.

Les dépenses engagées par la Ville de 2010 à 2013 pour cette opération s'élèvent à **1 101 430 € pour 341 TNI.**

B - Les écoles privées

Dans les mêmes conditions que les écoles publiques, les équipes pédagogiques ont répondu à l'appel à projets proposé aux enseignants dès 2011.

Pour l'année 2011, **31** TNI ont été installés dans 15 établissements. La participation de la Ville s'est élevée à **81.530 €** (2630 par TNI, ce qui correspond au coût moyen d'un TNI installé dans les écoles publiques : tableau + poste de travail + visualisateur) et s'est traduit par une subvention d'équipement à l'Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (UDOGEC) qui procède à l'achat groupé des tableaux. Il appartient à chaque établissement de financer et de réaliser les travaux d'installation.

En 2012, **35** classes supplémentaires ont été dotées dans 17 écoles (subvention de **92 050 €**).

Pour 2013, suite à la validation des projets en février par la DSDEN, la DDEC et la Ville, **44** nouvelles classes seront équipées dans 16 écoles avec une subvention de **115 720 €**.

21 classes élémentaires resteront à équiper et à subventionner en 2014.